

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004131700054	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAN : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 877 600,00	17 877 600,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		17 877 600,00	17 877 600,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 399 000,00	12 399 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		12 399 000,00	12 399 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	30 276 600,00	30 276 600,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 812 880,00	0,00	4 958 755,00	4 958 755,00	4 958 755,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 371 467,00	0,00	4 360 000,00	4 360 000,00	4 360 000,00
014	Atténuations de produits	175 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
65	Autres charges de gestion courante	320 010,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses de gestion des services		8 679 357,00	0,00	9 968 755,00	9 968 755,00	9 968 755,00
66	Charges financières	1 301 000,00	0,00	1 275 000,00	1 275 000,00	1 275 000,00
67	Charges exceptionnelles	172 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	200 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 352 357,00	0,00	11 506 755,00	11 506 755,00	11 506 755,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	918 853,00		61 545,00	61 545,00	61 545,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 059 300,00		6 309 300,00	6 309 300,00	6 309 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 978 153,00		6 370 845,00	6 370 845,00	6 370 845,00
TOTAL		17 330 510,00	0,00	17 877 600,00	17 877 600,00	17 877 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 877 600,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 409 000,00	0,00	14 853 600,00	14 853 600,00	14 853 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	383 010,00	0,00	369 000,00	369 000,00	369 000,00
Total des recettes de gestion des services		14 823 010,00	0,00	15 273 600,00	15 273 600,00	15 273 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	300 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 127 510,00	0,00	15 457 600,00	15 457 600,00	15 457 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 203 000,00		2 420 000,00	2 420 000,00	2 420 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 203 000,00		2 420 000,00	2 420 000,00	2 420 000,00
TOTAL		17 330 510,00	0,00	17 877 600,00	17 877 600,00	17 877 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 877 600,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 950 845,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	287 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 160 000,00	0,00	2 886 000,00	2 886 000,00	2 886 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 915 000,00	0,00	3 785 000,00	3 785 000,00	3 785 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 362 000,00	0,00	6 998 000,00	6 998 000,00	6 998 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 271 000,00	0,00	2 381 000,00	2 381 000,00	2 381 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 271 000,00	0,00	2 381 000,00	2 381 000,00	2 381 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 633 000,00	0,00	9 379 000,00	9 379 000,00	9 379 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 917 000,00		2 420 000,00	2 420 000,00	2 420 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 517 000,00		3 020 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
	TOTAL	12 150 000,00	0,00	12 399 000,00	12 399 000,00	12 399 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 399 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 250 547,00	0,00	770 155,00	770 155,00	770 155,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 444 000,00	0,00	3 557 000,00	3 557 000,00	3 557 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 694 547,00	0,00	4 327 155,00	4 327 155,00	4 327 155,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 162 300,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 163 300,00	0,00	1 101 000,00	1 101 000,00	1 101 000,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 857 847,00	0,00	5 428 155,00	5 428 155,00	5 428 155,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	918 853,00		61 545,00	61 545,00	61 545,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 059 300,00		6 309 300,00	6 309 300,00	6 309 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 578 153,00		6 970 845,00	6 970 845,00	6 970 845,00
TOTAL		12 436 000,00	0,00	12 399 000,00	12 399 000,00	12 399 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 399 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 950 845,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 958 755,00		4 958 755,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 360 000,00		4 360 000,00
014	Atténuations de produits	450 000,00		450 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 000,00		200 000,00
66	Charges financières	1 275 000,00	0,00	1 275 000,00
67	Charges exceptionnelles	163 000,00	0,00	163 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	6 309 300,00	6 409 300,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		61 545,00	61 545,00
Dépenses d'exploitation – Total		11 506 755,00	6 370 845,00	17 877 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 877 600,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 450 000,00	1 450 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 381 000,00	0,00	2 381 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	327 000,00	0,00	327 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 886 000,00	970 000,00	3 856 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 785 000,00	600 000,00	4 385 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 379 000,00	3 020 000,00	12 399 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 399 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 000,00		6 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 853 600,00		14 853 600,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		970 000,00	970 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00		45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	369 000,00		369 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	1 450 000,00	1 454 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	180 000,00	0,00	180 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	15 457 600,00	2 420 000,00	17 877 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 877 600,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	770 155,00	0,00	770 155,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 558 000,00	9 300,00	3 567 300,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	450 000,00	450 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		6 300 000,00	6 300 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		61 545,00	61 545,00
	Recettes d'investissement – Total	5 428 155,00	6 970 845,00	12 399 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 399 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 812 880,00	4 958 755,00	4 958 755,00
604	Achats d'études, prestations de services	702 000,00	654 000,00	654 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 109 000,00	2 353 700,00	2 353 700,00
6062	Produits de traitement	400 000,00	380 000,00	380 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	256 200,00	243 700,00	243 700,00
6066	Carburants	165 000,00	150 000,00	150 000,00
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6135	Locations mobilières	15 200,00	15 200,00	15 200,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 500,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	13 150,00	12 000,00	12 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	30 000,00	30 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	120 500,00	162 015,00	162 015,00
6161	Multirisques	26 000,00	44 849,00	44 849,00
6168	Autres	11 000,00	12 000,00	12 000,00
618	Divers	20 830,00	20 800,00	20 800,00
6222	Commissions recouvrement redevance	110 000,00	180 000,00	180 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	0,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 250,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage	300,00	300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	69 500,00	75 000,00	75 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	692 800,00	561 000,00	561 000,00
6288	Autres	700,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	1 650,00	1 691,00	1 691,00
6358	Autres droits	0,00	500,00	500,00
6378	Autres taxes et redevances	800,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 371 467,00	4 360 000,00	4 360 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	23 591,00	1 275,00	1 275,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 784,00	741,00	741,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 673,00	1 020,00	1 020,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 702,00	306,00	306,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 972 335,00	3 761 627,00	3 761 627,00
6413	Primes et gratifications	419 101,00	44 105,00	44 105,00
6415	Supplément familial	27 469,00	27,00	27,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	310 069,00	26 671,00	26 671,00
6452	Cotisations aux mutuelles	3 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	513 283,00	498 201,00	498 201,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	14 439,00	3 099,00	3 099,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	2 663,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 420,00	21 120,00	21 120,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	23 438,00	808,00	808,00
014	Atténuations de produits (7)	175 000,00	450 000,00	450 000,00
706129	Revert redevance modernisat° agence eau	175 000,00	450 000,00	450 000,00
65	Autres charges de gestion courante	320 010,00	200 000,00	200 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	150 000,00	90 000,00	90 000,00
6542	Créances éteintes	150 000,00	90 000,00	90 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	20 010,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		8 679 357,00	9 968 755,00	9 968 755,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	1 301 000,00	1 275 000,00	1 275 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 300 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-28 000,00	-30 000,00	-30 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	29 000,00	45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	172 000,00	163 000,00	163 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	68 000,00	70 000,00	70 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	83 000,00	77 000,00	77 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	21 000,00	16 000,00	16 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	200 000,00	100 000,00	100 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	200 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 352 357,00	11 506 755,00	11 506 755,00
023	Virement à la section d'investissement	918 853,00	61 545,00	61 545,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 059 300,00	6 309 300,00	6 309 300,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 050 000,00	6 300 000,00	6 300 000,00
6861	Dot. amort. Primes rembours obligations	9 300,00	9 300,00	9 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 978 153,00	6 370 845,00	6 370 845,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 978 153,00	6 370 845,00	6 370 845,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 330 510,00	17 877 600,00	17 877 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 877 600,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	353 722,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	383 722,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
64198	Autres remboursements	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 409 000,00	14 853 600,00	14 853 600,00
704	Travaux	588 000,00	467 000,00	467 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	12 500 000,00	12 700 000,00	12 700 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	175 000,00	450 000,00	450 000,00
70613	Participations assainissement collectif	253 000,00	342 000,00	342 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	152 000,00	156 600,00	156 600,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	576 000,00	583 000,00	583 000,00
7068	Autres prestations de services	115 000,00	130 000,00	130 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	50 000,00	25 000,00	25 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	45 000,00	45 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	25 000,00	45 000,00	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	383 010,00	369 000,00	369 000,00
754	Redevances défaut branchement égoût	375 000,00	366 000,00	366 000,00
7581	FCTVA	5 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	3 010,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 823 010,00	15 273 600,00	15 273 600,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 500,00	4 000,00	4 000,00
778	Autres produits exceptionnels	4 500,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	300 000,00	180 000,00	180 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	300 000,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 127 510,00	15 457 600,00	15 457 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 203 000,00	2 420 000,00	2 420 000,00
722	Immobilisations corporelles	840 000,00	970 000,00	970 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 363 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 203 000,00	2 420 000,00	2 420 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 330 510,00	17 877 600,00	17 877 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 877 600,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs

mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	287 000,00	327 000,00	327 000,00
2031	Frais d'études	260 000,00	300 000,00	300 000,00
2033	Frais d'insertion	12 000,00	12 000,00	12 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 160 000,00	2 886 000,00	2 886 000,00
2111	Terrains nus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 375 000,00	2 446 000,00	2 446 000,00
2154	Matériel industriel	155 000,00	310 000,00	310 000,00
2155	Outillage industriel	5 000,00	12 000,00	12 000,00
2182	Matériel de transport	500 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	13 000,00	13 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 915 000,00	3 785 000,00	3 785 000,00
2313	Constructions	2 430 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 485 000,00	1 585 000,00	1 585 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 362 000,00	6 998 000,00	6 998 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 271 000,00	2 381 000,00	2 381 000,00
1641	Emprunts en euros	1 742 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	460 000,00	460 000,00	460 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	68 000,00	70 000,00	70 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 271 000,00	2 381 000,00	2 381 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 633 000,00	9 379 000,00	9 379 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 917 000,00	2 420 000,00	2 420 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 077 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	720 000,00	797 000,00	797 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	14 000,00	14 000,00	14 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 000,00	24 000,00	24 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	223 000,00	183 000,00	183 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	64 000,00	64 000,00	64 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	40 000,00	40 000,00	40 000,00
139188	des tiers	0,00	324 000,00	324 000,00
	Charges transférées	840 000,00	970 000,00	970 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	838 000,00	970 000,00	970 000,00
2313	Constructions	2 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	600 000,00	600 000,00	600 000,00
2313	Constructions	55 000,00	55 000,00	55 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	545 000,00	545 000,00	545 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 517 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 150 000,00	12 399 000,00	12 399 000,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 399 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 250 547,00	770 155,00	770 155,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 250 547,00	770 155,00	770 155,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 444 000,00	3 557 000,00	3 557 000,00
1641	Emprunts en euros	2 444 000,00	3 557 000,00	3 557 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 694 547,00	4 327 155,00	4 327 155,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 162 300,00	1 100 000,00	1 100 000,00
10222	FCTVA	1 162 300,00	1 100 000,00	1 100 000,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 163 300,00	1 101 000,00	1 101 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 857 847,00	5 428 155,00	5 428 155,00
021	Virement de la section d'exploitation	918 853,00	61 545,00	61 545,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 059 300,00	6 309 300,00	6 309 300,00
169	Primes de remboursement des obligations	9 300,00	9 300,00	9 300,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 050 000,00	6 300 000,00	6 300 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 978 153,00	6 370 845,00	6 370 845,00
041	Opérations patrimoniales (8)	600 000,00	600 000,00	600 000,00
2031	Frais d'études	140 000,00	140 000,00	140 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	450 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 578 153,00	6 970 845,00	6 970 845,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 436 000,00	12 399 000,00	12 399 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 399 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624333249	29/10/2024	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
LT050304 (C02CAN008)	01/11/2005	960 000,00	0,00	50 101,33	160 000,00	960 000,00
LT099533 (C02CAN015)	14/12/2009	1 555 500,00	0,00	58 563,05	91 500,00	1 555 500,00
00343383 (C02CAN016)	01/01/2010	901 440,00	0,00	36 534,19	75 120,00	901 440,00
00357023 (C02CAN017)	13/09/2013	300 000,00	0,00	16 520,52	133 333,33	300 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 716 940,00	0,00	161 719,09	459 953,33	5 716 940,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				61 010 631,39									
1641 Emprunts en euros (total)				50 387 631,39									
0 022 949 X (C02CAN022)	21/05/2013	2015-02-01	02/05/2015	3 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,980	EUR	T	P	O	A-1
001274892Z (C02CCPC001)	13/07/2011	2013-05-30	30/05/2014	2 500 000,00	F	FIXE	FIXE	4,940	EUR	A	C	O	A-1
0772/102/101 (C02CAN019)	08/08/2012	2013-01-02	02/04/2013	2 700 000,00	F	FIXE	FIXE	5,240	EUR	T	C	O	A-1
0773/103/001 (C02CAN020)	08/08/2012	2013-01-02	02/04/2013	900 000,00	F	FIXE	FIXE	5,240	EUR	T	C	O	A-1
0837610992X (C02CAN012)	17/08/2007	2007-10-01	01/10/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURE	TAUX STRUCTURE	3,840	EUR	A	P	O	F-6
1274371 (C02CAN023)	10/11/2011	2012-04-30	01/02/2013	980 000,00	F	FIXE	FIXE	4,510	EUR	A	P	O	A-1
159885 (C02CAN027)	16/05/2024	2024-05-24	24/08/2024	2 400 000,00	V	Livret A	Livret A	3,400	EUR	T	C	O	A-1
2007 07 001 (C02CAN013)	13/07/2007	2008-06-01	01/09/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURE	TAUX STRUCTURE	2,090	EUR	A	P	O	E-3
20080414 (C02PRAH001)	11/01/2011	2011-01-01	30/04/2011	1 400 000,00	F	FIXE	FIXE	3,430	EUR	T	P	O	A-1
256/101/001 (C02CAN011)	30/10/2006	2006-11-01	01/11/2011	3 450 000,00	F	FIXE	FIXE	3,970	EUR	S	P	O	A-1
256/101/002 (C02CAN011A)	30/10/2006	2007-05-01	01/11/2007	3 450 000,00	F	FIXE	FIXE	5,180	EUR	S	C	O	A-1
45843564892N (C02CAN007)	15/12/2003	2003-12-29	30/05/2004	1 000 000,00	V	EURIB6M	EURIB6M	2,390	EUR	S	C	O	B-1
45847740692J (C02CAN007A)	15/12/2003	2004-11-05	30/05/2005	3 000 000,00	V	EURIB3M	EURIB3M	2,160	EUR	T	C	O	A-1
64576 (C02CAN026)	13/12/2021	2022-07-01	01/07/2023	2 000 000,00	F	FIXE	FIXE	1,580	EUR	T	P	O	A-1
70002736061 (C02BRUL001)	01/12/2005	2005-08-01	01/08/2006	140 000,00	F	FIXE	FIXE	4,180	EUR	A	P	O	A-1
70003665362 (C02GERM001)	24/11/2006	2006-12-04	15/03/2007	300 000,00	F	FIXE	FIXE	4,150	EUR	T	P	O	A-1
A33100MB (C02SR001)	03/01/2000	2000-01-03	01/03/2001	253 065,37	F	FIXE	FIXE	0,184	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN282780EUR001 (C02CAN014)	21/10/2008	2010-09-30	01/02/2011	5 000 000,00	F	FIXE	4,990	4,990	EUR	A	C	O	A-1
MIN282805EUR/001 (C02CAN009)	29/11/2005	2005-12-12	01/07/2006	1 000 000,00	V	EURIB6M	2,550	0,496	EUR	S	P	O	A-1
MIN282805EUR/002 (C02CAN009A)	29/11/2005	2006-07-20	01/02/2007	2 000 000,00	V	EURIB6M	0,496	0,503	EUR	S	C	O	A-1
MIN282806EUR/001 (C02CAN003)	03/10/2002	2003-04-01	01/07/2003	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURE	4,450	4,512	EUR	T	P	O	B-1
MON500866EUR (C02BEAU002)	25/05/2005	2005-06-01	01/01/2006	400 000,00	F	FIXE	4,200	4,200	EUR	S	P	O	A-1
MON500867EUR (C02BEAU001)	01/04/2005	2005-09-30	01/04/2006	410 000,00	F	FIXE	3,810	3,810	EUR	S	P	O	A-1
MON500868EUR (C02BEAU003)	01/04/2007	2008-05-01	01/08/2008	104 566,02	F	FIXE	4,690	4,770	EUR	T	P	O	A-1
MON522514 (C02CAN025)	29/05/2018	2018-07-01	01/10/2018	5 000 000,00	F	FIXE	1,820	1,820	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				10 623 000,00									
0389253 (C02CAN017)	03/10/2011	2012-03-30	29/06/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,220	4,290	EUR	T	C	O	A-1
0389383 (C02CAN016)	08/12/2010	2011-06-30	29/06/2012	1 878 000,00	F	FIXE	3,700	3,751	EUR	A	C	O	A-1
LT059304 (C02CAN008)	06/12/2005	2005-12-13	15/11/2006	4 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,840	3,950	EUR	A	C	O	A-1
LT099533 (C02CAN015)	14/12/2009	2010-12-15	15/03/2012	2 745 000,00	F	FIXE	3,640	3,691	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
				0,00			0,000	0,000				N	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				1 180 493,63									
1675 Dettes affrêtées aux marchés de partenariat (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				1 180 493,63									
120122602 (C02AECAN005)	13/07/2012	2014-04-25	31/12/2014	252 693,63	F	FIXE	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
160386202 (C02AECAN06)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	10/01/2017	2017-02-07	31/03/2019	91 800,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	C	O	A-1
160386202 (C02AECAN07)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	10/01/2017	2017-02-07	31/03/2019	836 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					62 191 125,02								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		32 202 269,81				2 304 293,76	1 256 673,93	0,00	0,00	353 722,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		28 485 329,81				1 844 340,43	1 114 204,31	0,00	0,00	331 075,00
0 022 949 X (C02CAN022)	N	0,00	A-1	2 456 433,82	20,00	F	FIXE	4,980	72 118,48	122 674,29	0,00	19 790,00
001274892Z (C02CCPC001)	N	0,00	A-1	1 583 333,37	18,50	F	FIXE	4,940	83 333,33	79 303,01	0,00	44 460,00
0772102/101 (C02CAN019)	N	0,00	A-1	585 000,00	3,00	F	FIXE	5,240	180 000,00	27 490,35	0,00	5 364,00
0773103/001 (C02CAN020)	N	0,00	A-1	195 000,00	3,00	F	FIXE	5,240	60 000,00	9 163,46	0,00	1 788,00
0837610992X (C02CAN012)	N	0,00	A-1	1 680 520,84	13,00	F	FIXE	5,500	104 295,77	93 712,38	0,00	22 155,00
1274371 (C02CAN023)	N	0,00	A-1	459 990,29	7,00	V	Livret A	4,500	51 728,85	20 699,56	0,00	17 341,00
159885 (C02CAN027)	N	0,00	A-1	2 360 000,00	29,00	V	Livret A	3,400	80 000,00	78 229,52	0,00	7 968,00
2007 07 001 (C02CAN013)	N	0,00	A-1	1 832 599,33	13,50	F	FIXE	4,500	100 186,32	81 104,04	0,00	6 713,00
20080414 (C02PRAH001)	N	0,00	A-1	543 709,57	6,00	F	FIXE	3,430	79 386,72	17 635,40	0,00	2 700,00
256/101/001 (C02CAN011)	N	0,00	A-1	1 880 670,51	12,00	F	FIXE	4,970	124 716,76	92 675,02	0,00	7 515,00
256/101/002 (C02CAN011A)	N	0,00	A-1	1 437 500,00	12,50	F	FIXE	5,180	115 000,00	73 477,96	0,00	5 900,00
45843564892N (C02CAN007)	N	0,00	A-1	299 999,86	9,00	F	FIXE	3,420	33 333,34	10 111,16	0,00	811,00
45847740692J (C02CAN007A)	N	0,00	A-1	1 000 000,00	10,00	F	FIXE	2,960	100 000,00	28 884,66	0,00	4 662,00
64576 (C02CAN026)	N	0,00	A-1	1 893 916,79	28,00	F	FIXE	1,580	54 301,97	29 923,89	0,00	14 533,00
70002736061 (C02BRUL001)	N	0,00	A-1	70 346,06	10,50	F	FIXE	4,180	5 167,63	2 940,47	0,00	1 135,00
70003665362 (C02GERM001)	N	0,00	A-1	165 033,93	12,00	F	FIXE	4,150	10 848,59	6 681,53	0,00	284,00
A33100MB (C02SR001)	N	0,00	A-1	11 013,01	1,00	V	EURIB3M	4,209	11 013,01	191,20	0,00	0,00
MIN282780EUR001 (C02CAN014)	N	0,00	A-1	2 582 523,96	16,00	F	FIXE	4,990	161 407,74	128 867,95	0,00	110 746,00
MIN282805EUR/001 (C02CAN009)	N	0,00	A-1	326 431,54	6,00	V	EURIB6M	3,961	46 644,32	10 353,03	0,00	4 230,00
MIN282805EUR/002 (C02CAN009A)	N	0,00	A-1	659 268,79	6,50	V	EURIB6M	3,961	100 881,00	19 863,86	0,00	6 943,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
MIN282806EUR/001 (C02CAN003)	N	0,00	B-1	2 089 938,41	18,00	C	TAUX STRUCTURE	4,450	70 629,82	93 110,21	0,00	22 965,00
MON500866EUR (C02BEAU002)	N	0,00	A-1	205 975,49	10,50	F	FIXE	4,200	15 080,69	8 494,27	0,00	4 009,00
MON500867EUR (C02BEAU001)	N	0,00	A-1	205 555,16	11,00	F	FIXE	3,810	15 363,58	7 686,70	0,00	1 811,00
MON500868EUR (C02BEAU003)	N	0,00	A-1	2 235,83	0,00	F	FIXE	0,000	2 235,83	26,22	0,00	0,00
MON522514 (C02CAN025)	N	0,00	A-1	3 958 333,25	24,00	F	FIXE	1,820	166 666,68	70 904,17	0,00	17 252,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		3 716 940,00					459 953,33	142 469,62	0,00	22 647,00
0389253 (C02CAN017)	N	0,00	A-1	300 000,00	2,00	F	FIXE	4,220	133 333,33	10 682,85	0,00	20,00
0389383 (C02CAN016)	N	0,00	A-1	901 440,00	11,50	F	FIXE	3,700	75 120,00	34 001,82	0,00	15 711,00
L T059304 (C02CAN008)	N	0,00	A-1	960 000,00	6,00	F	FIXE	4,400	160 000,00	43 061,33	0,00	4 400,00
L T099533 (C02CAN015)	N	0,00	A-1	1 555 500,00	16,00	F	FIXE	3,640	91 500,00	54 723,62	0,00	2 516,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		9 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	-	9 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		682 603,68					67 151,22	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		682 603,68					67 151,22	0,00	0,00	0,00
120122602 (C02AEACAN005)	N	0,00	A-1	80 311,23	5,00	F	FIXE	0,000	16 062,24	0,00	0,00	0,00
160386202 (C02AEACAN06)	N	0,00	A-1	53 876,44	8,00	F	FIXE	0,000	5 387,65	0,00	0,00	0,00
160386202 (C02AEACAN07)	N	0,00	A-1	548 416,01	8,00	F	FIXE	0,000	45 701,33	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général		0,00		32 893 873,49					2 371 444,98	1 256 673,93	0,00	353 722,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN282806EUR/001 (CO2CAN003)	Caisse Française de Financement Local	3 000 000,00	2 089 938,41	1	40,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 5.5% alors Taux fixe à 4.45% sinon Euribor 3m	Si Euribor 3m Postfixé <= 5.5% alors Taux fixe à 4.45% sinon Euribor 3m	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 5.5% alors Taux fixe à 4.45% sinon Euribor 3m	4,450	93 110,21	0,00	6,35
TOTAL (B)		3 000 000,00	2 089 938,41						0,00			93 110,21	0,00	6,35
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 000 000,00	2 089 938,41						0,00			93 110,21	0,00	6,35

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turndel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	30 794 935,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 089 938,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études. de recherche et de développement	5	20/01/2020
L	Brevets. licences. procédés. droits et valeurs similaires	5	20/01/2020
L	Bâtiment légers. abris	15	20/01/2020
L	Agencement et aménagement des terrains et des constructions. installations électriques...	15	20/01/2020
L	Réseaux d'assainissement	40	20/01/2020
L	Ouvrage lourds (station. usine...)	30	20/01/2020
L	Installations techniques complexes ou spécialisées	15	20/01/2020
L	Matériel de régulations (électronique. capteurs. débitmètre...)	8	20/01/2020
L	Matériel et outillage industriel (pompes. compteurs...)	10	20/01/2020
L	Petit matériel industriel	5	20/01/2020
L	Matériel de transport de plus de 3.5 tonnes de matériels roulants	10	20/01/2020
L	Matériel de transport de moins de 3.5 tonnes	7	20/01/2020
L	Mobilier de bureau	15	20/01/2020
L	Matériel de bureau	5	20/01/2020
L	Matériel hifi et audiovisuel	5	20/01/2020
L	Matériel informatique	3	20/01/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	100 000,00		1 075 413,49	1 175 413,49	180 000,00	995 413,49
Dépréciation des comptes de tiers	100 000,00		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	23/09/2019	75 413,49	75 413,49	75 413,49	0,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	28/09/2020	300 000,00	300 000,00	104 586,51	195 413,49
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	27/09/2021	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	26/09/2022	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	13/11/2023	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	18/11/2024	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	100 000,00		1 075 413,49	1 175 413,49	180 000,00	995 413,49

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 830 000,00	3 830 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	7 470 845,00	7 470 845,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 640 845,00	3 640 845,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 830 000,00	I 3 830 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 380 000,00	2 380 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 850 000,00	1 850 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	460 000,00	460 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	70 000,00	70 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 450 000,00	1 450 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 450 000,00	1 450 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 470 845,00	7 470 845,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 100 000,00	1 100 000,00
10222	FCTVA	1 100 000,00	1 100 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 370 845,00	6 370 845,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	9 300,00	9 300,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	6 300 000,00	6 300 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	61 545,00	61 545,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	4 905 079,00
604	Achats d'études, prestations de service	649 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	2 353 700,00
6062	Produits de traitement	380 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi	240 200,00
6066	Carburants	144 500,00
6068	Autres matières et fournitures	11 000,00
6135	Locations mobilières	15 200,00
6137	Red., dts de passage-servitudes div.	7 000,00
61521	Sur biens immobiliers	12 000,00
61523	Réseaux	30 000,00
61528	Autres entretien et réparations	1 000,00
61551	Matériel roulant	18 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00
6156	Maintenance	162 015,00
6161	Multirisques	44 849,00
6168	Autres	12 000,00
618	Divers	20 800,00
6222	Com. pour rec.de la red.d ass.	180 000,00
6226	Honoraires	5 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00
6256	Missions	1 500,00
6257	Réceptions	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations?)	1 000,00
6282	Frais de gardiennage	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	75 000,00
62871	Remboursements de frais	523 324,00
6288	Autres	500,00
63512	Taxes foncières	1 691,00
6358	Autres droits	500,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 067 185,00
6331	Versement de transport	1 275,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	741,00
6336	Cotisations au centre national et aux c	1 020,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assi	306,00
6411	Salaires, appointements, commissions de	3 468 812,00
6413	Primes et gratifications	44 105,00
6415	Supplément familial	27,00
6451	Cotisations à l'urssaf	26 671,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	498 201,00
6454	Cotisations aux assedic	3 099,00
6474	Versements aux ?uvres sociales	21 120,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	808,00
014	Atténuations de produits	450 000,00
706129	Reversements aux agences de l'eau	450 000,00
65	Autres charges de gestion courante	200 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	90 000,00
6542	Créances éteintes	90 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	20 000,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
66	Charges financières	1 275 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 260 000,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	-30 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts débiteurs	45 000,00
67	Charges exceptionnelles	163 000,00
6718	Autres charges except. sur opérat. gest.	70 000,00
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)	77 000,00
6743	Subv. exc. de fonctionnement	16 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	100 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		11 160 264,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 309 300,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo	6 300 000,00
6861	Dot. amor. primes remb. obligations	9 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	61 545,00
Total des dépenses d'ordre		6 370 845,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		17 531 109,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	6 000,00
64198	Autres remboursements	6 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 697 000,00
704	Travaux	467 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	12 700 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux	450 000,00
70613	Participation assainissement collectif	342 000,00
7063	Contrib.communes (eaux pluviales)	583 000,00
7068	Autres prestations de services	130 000,00
70878	Remboursement de frais par des tiers	25 000,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00
748	Autres subventions d exploitation	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	369 000,00
754	Red.défaut branchement à l égout	366 000,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres	3 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00
778	Autres produits exceptionnels	4 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	180 000,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	180 000,00
Total des recettes réelles		15 301 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 420 000,00
722	Immobilisations corporelles	970 000,00
777	Quo.part sub.d'inv.virée au résultat	1 450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		2 420 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		17 721 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	53 676,00
6063	Fournitures de petits équipements	3 500,00
6066	Carburants	5 500,00
604	Achats d'études, prestations de service	5 000,00
61551	Matériel roulant	2 000,00
62871	Remboursements de frais	37 676,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	292 815,00
6411	Salaires, appointements, commissions de	292 815,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	346 491,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	346 491,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	156 600,00
7062	Red.d'assainissement non collectif	156 600,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		156 600,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		156 600,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	327 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 886 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 785 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 381 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		9 379 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 420 000,00
041	Opérations patrimoniales	600 000,00
Total des dépenses d'ordre		3 020 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		12 399 000,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	770 155,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 558 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 100 000,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		5 428 155,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>6 309 300,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>600 000,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>61 545,00</i>
Total des recettes d'ordre		6 970 845,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		12 399 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	0,80	9,00	9,80
Adjoint administratif principal 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Assistant(e) RH		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant(e) administrative et technique		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé(e) RH et Paie		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé(e) de gestion administrative et financière		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé(e) de gestion comptable		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Chargé(e) de gestion des abonnés AC		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Gestionnaire des abonnés ANC		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Administratif et Financier		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,00	58,00	12,30	44,80	57,10
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent technique principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant(e) SIG		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Automaticien(ne)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé(e) de patrimoine réseaux		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé(e) de projet métrologie		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé(e) projet urbanisme		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chef(fe) de projet travaux		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Contrôleuse / Contrôleur AC/ANC		4,00	0,00	4,00	0,00	3,80	3,80
Electromécanicien(e)		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Electromécanicien(e)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Electromécanicien(ne) et adjoint au chef d'équipe		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Exploitant réseaux		9,00	0,00	9,00	0,00	9,00	9,00
Exploitant réseaux ITV		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Exploitant(e) STEP		6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
Exploitant(e) STEP et adjoint au chef d'equipe		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Exploitant(e) STEP spécialité métrologie		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Manager d'équipe Réseaux		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable SPANC		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable d'exploitation		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable exploitant STEP		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable maintenance		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Serruriers / Chaudronniers		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Surveillant(e) de travaux	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Technicien territorial		1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		68,00	0,00	68,00	13,10	53,80	66,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistant(e) RH		ADM		0,00	A Droit privé	CDD
Assistant(e) SIG		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Assistant(e) administrative et technique		ADM		0,00	A Détachement	CDI
Automaticien(ne)		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Chargé(e) RH et Paie		ADM		0,00	A Droit privé	CDI
Chargé(e) de gestion administrative et financière		ADM		0,00	A Détachement	CDI
Chargé(e) de gestion comptable		ADM		0,00	A Détachement	CDI
Chargé(e) de gestion des abonnés AC		ADM		0,00	A Détachement	CDI
Chargé(e) de patrimoine réseaux		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Chargé(e) de projet métrologie		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Chargé(e) de projet urbanisme		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Chef(fe) de projet travaux		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Contrôleuse / Contrôleur AC/ANC		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Contrôleuse / Contrôleur AC/ANC		TECH		0,00	A Droit privé	CDI
Electromécanicien(e)		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Electromécanicien(e)		TECH		0,00	A Droit Privé	CDD
Electromécanicien(e)		TECH		0,00	A Droit privé	CDI
Electromécanicien(ne) et adjoint au chef d'équipe		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Exploitant réseaux		TECH		0,00	A Droit privé	CDD
Exploitant réseaux		TECH		0,00	A Droit privé	CDI
Exploitant réseaux		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Exploitant réseaux ITV		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Exploitant(e) STEP		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Exploitant(e) STEP et adjoint au chef d'équipe		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Exploitant(e) STEP spécialité métrologie		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Gestionnaire des abonnés ANC		ADM		0,00	A Détachement	CDI
Manager d'équipe Réseaux		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Responsable Administratif et Financier		ADM		0,00	A Détachement	CDI
Responsable SPANC		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Responsable d'exploitation		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Responsable exploitant STEP		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Responsable maintenance		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Serruriers / Chaudronniers		TECH		0,00	A Détachement	CDI
Serruriers / Chaudronniers		TECH		0,00	A Droit privé	CDI
Surveillant(e) de travaux		TECH		0,00	A Détachement	CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CUI.T : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-43 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 41 pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création suppose un dépeuplement de la commune ou d'une autorité.
 332-15 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être conclu en vertu de l'article L. 332-8, quel que soit le mode de recrutement.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée jusqu'à l'agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 326-35-2 : Moyens matériels.
 343-1-34-3 : Emplois particuliers - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.362).
 333-1-33-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 67

Nombre de suffrages exprimés : 77

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 03/02/2025

Présenté par (1) Le Président,

A Aiffres le 10/02/2025

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Aiffres, le 10/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AIFFRES - MARC Sophia	
AIFFRES - SPITZ Johann	
AIFRES - BILLY Jacques	
AMURE - MOINARD Marcel	
ARCAIS - LEYSSENE Philippe	
BEAUVOIR SUR NIORT - VACHON Séverine	
BESSINES - GUINOT Christophe	
BOURDET (LE) - COHEN Clément	
BRULAIN - LECOINTE Alain	
CHAURAY - BOISSON Claude	
CHAURAY - BURGAUD Françoise	
CHAURAY - DIGET Jean-Pierre	
CHAURAY - RICHECOEUR Claire	
COULON - GUICHET Anne-Sophie	
ECHIRE - DEVAUTOUR Thierry	
ECHIRE - RONDEAU Agnès	
EPANNES - EXPOSITO Emmanuel	
FORS - CANTEAU Alain	
FOYE MONJAULT (LA) - MICHAUD Dany	
FRONTENAY ROHAN ROHAN - CHAUFFIER Alain	
GERMOND ROUVRE - EPOULET Gérard	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GRANZAY GRIPT - JARRIAULT Florent	
JUSCORPS - RIVET-BONNEAU Corinne	
MAGNE - LABORDERIE Gérard	
MARIGNY - BAUDOUIN Daniel	
MAUZE SUR LE MIGNON - MAUFFREY Philippe	
NIORT - ANTIGNY Stéphanie	
NIORT - BALOGE Jérôme	
NIORT - BARBOTIN Jeanine	
NIORT - BARDET Ségolène	
NIORT - BOUDAHMANI Yamina	
NIORT - BOUTRIT Sophie	
NIORT - CHASSAGNE Christelle	
NIORT - DUPEYROU Romain	
NIORT - FERREIRA Noélie	
NIORT - FORTAGE Elsa	
NIORT - GIBERT François	
NIORT - GIRARDIN Cathy Corinne	
NIORT - GUYON François	
NIORT - HEBRARD Thibault	
NIORT - JUIN Guillaume	
NIORT - LAHOUSSE Lucien-Jean	
NIORT - LARRIBAU Anne-Lydie	
NIORT - LEFEVRE Gérard	
NIORT - MARCHIVE Bastien	
NIORT - MARTINS Elmano	
NIORT - MATHIEU Sébastien	
NIORT - MILLASSEAU Marie-Paule	
NIORT - NADAL Aurore	
NIORT - NIETO Rose-Marie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

NIORT - PAILLEY Michel	
NIORT - PERSAIS Eric	
NIORT - ROBIN Nicolas	
NIORT - SIMMONET Florent	
NIORT - SIX Dominique	
NIORT - TACHE Mélina	
NIORT - TERRASSIN Philippe	
NIORT - VACKER Yvonne	
NIORT - VIDEAU Nicolas	
NIORT - VILLES Florence	
NIORT - VOLLAND Valérie	
NIORT - ZANATTA Lydia	
PLAINE D ARGENSON - SALANON Jean-François	
PRAHECQ - LUSSIEZ Sonia	
PRIN DEYRANCON - D ARAUJO Olivier	
ROCHENARD (LA) - BAMBERGER Annick	
SAINT GELAIS - BOBINEAU Gérard	
SAINT GEORGES DE REX - LIAIGRE Alain	
SAINT HILAIRE LA PALUD - BONNET François	
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE - NOURRIGEON Frédéric	
SAINT MAXIRE - BREMAUD Christian	
SAINT REMY - MAILLARD Elisabeth	
SAINT ROMANS DES CHAMPS - BROSSARD Sophie	
SAINT SYMPHORIEN - BARREAULT Fabrice	
SANSAIS - PAILLOUX Richard	
SCIECQ - BEAUDIC Jean-Michel	
VAL DU MIGNON - BOUCHERY Marie-Christelle	
VALLANS - BOUCHET Cédric	
VANNEAU-IRLEAU (LE) - JAUZELON Nadia	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VILLIERS EN PLAINE - MOREAU Lucy	
VOUILLE - DOUEZ Patricia	
VOUILLE - PORTZ Franck	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement ; maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : ..
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025
 Reçu en préfecture le 11/02/2025
 Publié le
 ID : 079-200041317-20250210-C18_02_2025_5-BF

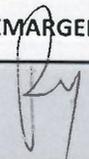
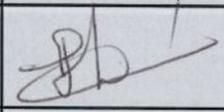
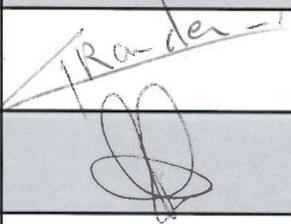
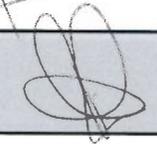
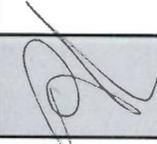


10 FEV. 2025



Le Président
Jérôme BALOGNE

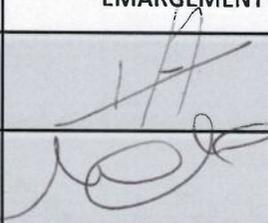
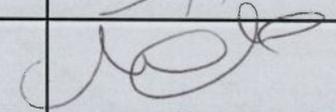
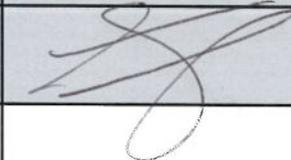
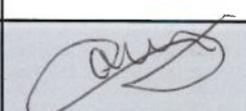
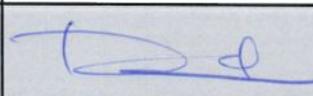
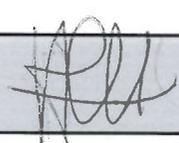
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques		Yohann SPITZ			
	MARC Sophia					
	SPITZ Johann	Excusée				Jacques Billy
AMURE	MOINARD Marcel	Excusé				A.S. GUCHET
	HERAULT Francette					
ARCAIS	LEYSSENE Philippe	excusé				
	GRONDEIN Christian					
BEAUVOIR SUR NIORT	VACHON Séverine		Guillaume JOIN			
	MATHE Pascal					
BESSINES	GUINOT Christophe				D45	
	HEULIN Virginie					

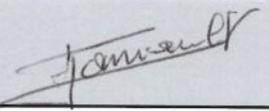
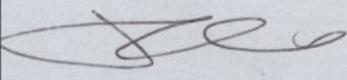
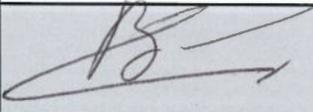
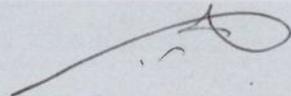
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
BOURDET (LE)	COHEN Clément					
	ULVOAS Anne					
BRÛLAIN	LECOINTE Alain					
	RUDEWICZ Xavier					
CHAURAY	BOISSON Claude					
	BURGAUD Françoise					
	DIGET Jean-Pierre		Claire Richecoeur			
	RICHECOEUR Claire	Excusée				J.P Diget
COULON	GUICHET Anne-Sophie		Marcel Moïnard			
	GIRET Dominique					

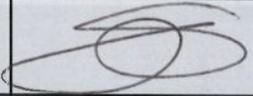
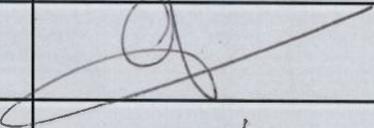
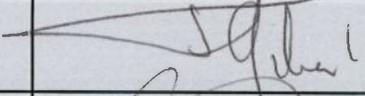
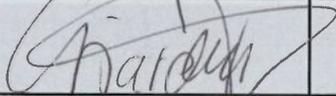
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	RONDEAU Agnès					
EPANNES	EXPOSITO Emmanuel				46	
	FAVRELIERE Jean-Claude					
FORS	CANTEAU Alain					
	ROUAUD Nelly					
FOYE MONJAULT (LA)	MICHAUD Dany			18		
	ADAM Pascal					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHAUFFIER Alain					
	LAURENT Aurélia					
GERMOND-ROUVRE	EPOULET Gérard				65	
	FOUILLET Olivier					

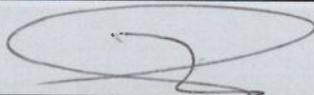
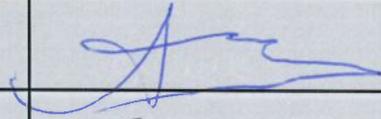
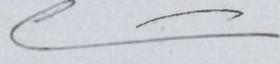
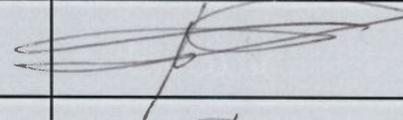
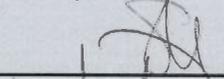
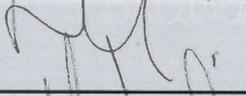
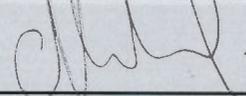
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
GRANZAY GRIPT	JARRIAULT Florent					
	BEGOUT Patrick					
JUSCORPS	RIVET-BONNEAU Corinne					
	BLAUD Didier					
MAGNE	LABORDERIE Gérard	Absent				
	HAGNIER Maryse					
MARIGNY	BAUDOUIN Daniel					
	BRINEAU Eric					
MAUZE SUR LE MIGNON	MAUFFREY Philippe					
	REY Laurence					

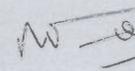
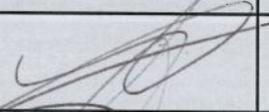
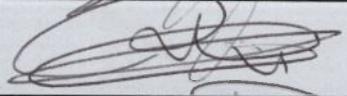
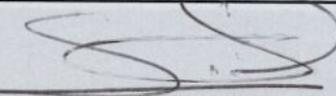
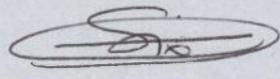
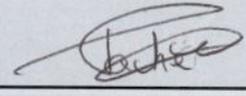
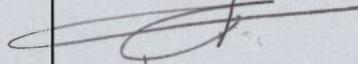
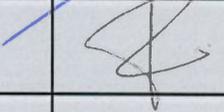
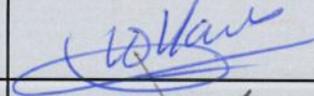
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	ANTIGNY Stéphanie			18		
	BALOGÉ Jérôme		Bastien MARCHIVE			
	BARBOTIN Jeanine	Barbot	V. VOLLAND			
	BARDET Ségolène					
	BOUDAHMANI Yamina	Excusée				Florence VILLES
	BOUTRIT Sophie					
	CHASSAGNE Christelle	Excusée				Thibault HERBARD
	DUPEYROU Romain	Excusé				Gérard LEFEVRE
	FERREIRA Noélie			18		
	FORTAGE Elsa	Excusée				Sébastien MATHIEU
	GIBERT François					
	GIRARDIN Cathy Corinne					

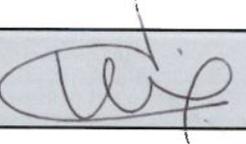
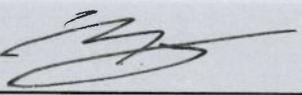
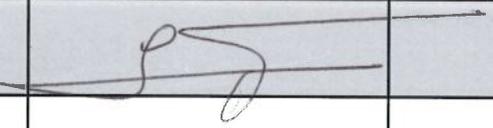
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	GUYON François					
	HEBRARD Thibault		C. CHASSAGNE	18		
	JUIN Guillaume	Excusé				Séverine VACHON
	LAHOUSSE Lucien-Jean					
	LARRIBAU Anne-Lydie			18		
	LEFEVRE Gérard		R. DUPEYROU			
	MARCHIVE Bastien	Excusé				Jérôme BALOGÉ
	MARTINS Elmano					
	MATHIEU Sébastien		Elsa FORTAGE			
	MILLASSEAU Marie-Paule					
	NADAL Aurore					
	NIETO Rose-Marie			18	54	F. SIMMONDET (54)

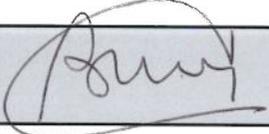
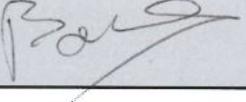
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	PAILLEY Michel					
	PERSAIS Eric					
	ROBIN Nicolas					
	SIMMONET Florent		R. P. NIETO à partir de la 54			
	SIX Dominique					
	TACHE Mélina					
	TERRASSIN Philippe					
	VACKER Yvonne	Vacker				
	VIDEAU Nicolas			18		
	VILLES Florence		Y. Boudakmani			
	VOLLAND Valérie			18		J. BARBOTIN
	ZANATTA Lydia					

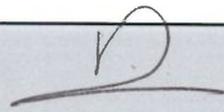
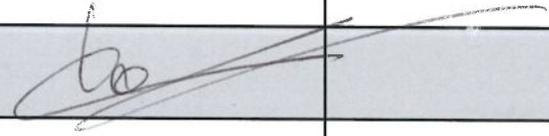
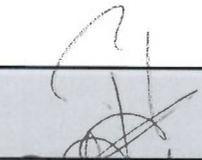
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PLAINE D'ARGENSON	SALANON Jean-François					
	ROUSSEAU Thierry					
PRAHECQ	LUSSIEZ Sonia					
	MOINARD Philippe					
PRIN DEYRANCON	D'ARAUJO Olivier					
	HAMAIDE Claude					
ROCHENARD (LA)	BAMBERGER Annick	Excusée				
	BENAZZOUZ Francis					
SAINT GELAIS	BOBINEAU Gérard					
	GONORD Sylvette					
SAINT GEORGES DE REX	LIAIGRE Alain					
	PELLOQUIN Philippe					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINT HILAIRE LA PALUD	BONNET François	Absent				
	CLAIN Nathalie					
SAINT-MARTIN DE BERNEGOUE	NOURRIGEON Frédéric					
	MAURILLE Dominique					
SAINT MAXIRE	BREMAUD Christian					
	FERRU Brigitte					
SAINT REMY	MAILLARD Elisabeth		LUCY MOREAU			
	BAILLET Eric					
SAINT ROMANS DES CHAMPS	BROSSARD Sophie					
	POUGNARD Olivier					
SAINT SYMPHORIEN	BARREAU Fabrice					
	PASSEBON Delphine					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SANSAIS	PAILLOUX Richard					
	BUTET Eric					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel	Absent				
	VENTURINI Séverine					
VAL DU MIGNON	BOUCHERY Marie-Christelle	Absente				
	VIAUD Patrice					
VALLANS	BOUCHET Cédric					
	PASTUREAU Stephan					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	JAUZELON Nadia					
	RONDONNET Jean-Gilles					
VILLIERS EN PLAINE	MOREAU Lucy	Excusée				Elisabeth MAILLARD
	TRAVEL Olivier					
VOUILLE	PORTZ Franck					
	DOUEZ Patricia	